

COORDONNÉES

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Téléphone :

Courriel :

DEUX MODALITÉS DE VERSEMENT (choisissez une des deux options)

A- DON MENSUEL

J'effectue, par prélèvement automatique, un don mensuel de _____ \$ par mois

Par compte bancaire (veuillez joindre un spécimen de chèque avec la mention « annulé ») :

Par carte de crédit :

Visa

Master Card

No de la carte _____

Date d'expiration _____

Nom du détenteur _____

Téléphone (_____) _____

J'autorise la Fondation du Collège Montmorency à débiter automatiquement de ma carte de crédit ou de mon compte bancaire, le montant de mon engagement mensuel. Le don mensuel sera effectué le premier jour ouvrable de chaque mois. Je reconnais que je peux en tout temps augmenter, diminuer, suspendre ou annuler mon don mensuel en communiquant avec la Fondation du Collège Montmorency.

Signature : _____

Date : _____

B- DON UNIQUE

J'effectue un versement unique au montant de _____ \$

Par chèque :

Par carte de crédit :

Visa

Master Card

No de la carte _____

Date d'expiration _____

Nom du détenteur _____

Téléphone (_____) _____

J'autorise la Fondation du Collège Montmorency à débiter automatiquement de ma carte de crédit le montant de mon don unique.

Signature : _____

Date : _____

Commentaires : _____

EN RECONNAISSANCE DE MA CONTRIBUTION

- Je permets à la Fondation du Collège Montmorency de publier mon nom et le montant de mon don.
- Je permets à la Fondation du Collège Montmorency de publier mon nom, mais en conservant confidentiel le montant de mon don.
- Je préfère que mon nom et le montant de mon don demeurent confidentiels.

MERCI POUR VOTRE GÉNÉREUSE CONTRIBUTION

Retournez le formulaire à :

Fondation du Collège Montmorency
475, boul. de l'Avenir, B-3415
Laval (Québec) H7N 5H9

Pour information : 450 975-6266

Télécopieur : 450 975-6329

www.cmontmorency.gc.ca/fondation



www.facebook.com/FondationMontmorency

Un reçu officiel est automatiquement remis pour les dons de 20 \$ et plus. Le Relevé 1 et le T4 agissent à titre de reçus officiels pour les personnes qui donnent par retenue sur le salaire.

Le numéro d'enregistrement d'organisme de bienfaisance de la Fondation du Collège Montmorency est : 132256249 RR0001.

COÛT RÉEL NET DE VOTRE DON

Tableau des montants de dons suggérés

Don annuel total en argent ou en biens	Crédit d'impôt*			Coût annuel du don
	Fédéral	Québec	Total	
5 000 \$	1 422 \$	1 192 \$	2 614 \$	2 386 \$
1 000 \$	262 \$	232 \$	494 \$	506 \$
500 \$	117 \$	112 \$	229 \$	271 \$
250 \$	44,50 \$	52 \$	96,50 \$	153,50 \$
100 \$	15 \$	20 \$	35 \$	65 \$
50 \$	7,50 \$	10 \$	17,50 \$	32,50 \$

*Ce tableau est fourni à titre indicatif seulement et il est basé sur les règles qui s'appliquent en 2017.

Source : www.cra-arc.gc.ca

Fédéral : 15% sur les premiers 200 \$ et 29% sur la balance.

Provincial : 10% sur les premiers 200 \$ et 21% sur la balance.

PROJETS DE LA CAMPAGNE ANNUELLE DE FINANCEMENT

Programmes de bourses d'études

Cette catégorie totalise les plus grandes sommes versées par la Fondation dans l'exercice de ses activités de soutien au Collège :

- **les bourses de mérite et d'excellence** récompensent depuis plus de 20 ans les finissantes et finissants qui se sont démarqués dans chacun des programmes d'études du Collège, par l'excellence de leurs résultats scolaires et par leur implication dans la vie étudiante;
- **le fonds d'aide aux étudiants** pallie aux difficultés financières temporaires de la clientèle étudiante moins fortunée;
- **les bourses à la persévérance** sont une nouvelle forme d'aide financière qui vise à valoriser les efforts consentis par les étudiants pour poursuivre leurs études malgré les embûches rencontrées durant leur parcours.
- **les bourses d'études** s'adressent aux étudiants inscrits au programme Alternance travail-études qui se sont grandement démarquée par leur savoir-faire et leur savoir-être, pendant leur stage.

Programme d'appui aux étudiants-athlètes

Soucieux de réaliser la réussite des étudiants-athlète, la Fondation administre un fonds réservé aux programmes sportifs intercollégiaux Les Nomades. Ce fonds a pour objet :

- d'appuyer les efforts des équipes Nomades qui participent à des championnats tout en les encourageant dans leur réussite scolaire;
- de soutenir la participation des entraîneurs à des stages de perfectionnement (PNCE);
- d'encourager les initiatives qui mettent en valeur l'identité des programmes des Nomades du Collège Montmorency;
- d'offrir un soutien aux étudiants-athlètes en offrant un programme d'aide financière;
- d'offrir des soins de physiothérapie aux étudiants-athlètes;
- de faire l'achat de matériel sportif.

Programme d'aide aux étudiants en difficultés financières

Ce soutien aux étudiants est donné, après analyse d'un intervenant des affaires étudiantes et des services à la communauté, à ceux et celles qui vivent une situation financière précaire mettant ainsi en danger la poursuite de leurs études.

Programme d'appui à la mobilité internationale

Soutien pour offrir aux étudiants du Collège Montmorency des stages hors Québec et à l'international. Pour ces étudiants, il s'agit d'une occasion en or de développer des qualités professionnelles et personnelles tout en découvrant une nouvelle culture. Cette expérience unique favorise grandement leur réussite scolaire.

Programme d'appui au développement, à la recherche et à l'innovation

Dans le but de favoriser la persévérance scolaire, la Fondation finance une douzaine de projets de recherche dans des secteurs aussi variés que l'entomologie, les techniques diététiques ou encore les arts visuels. Ces projets permettent d'inculquer aux étudiants une culture de l'innovation et d'apprendre ce qu'est une démarche scientifique alors que les activités de recherche et développement sont intégrées aux cours, aux projets de fin d'études ou aux stages. La Fondation désire participer à ce mouvement en appuyant les professeurs dans les différentes étapes pour l'obtention de financement externe ou pour faciliter la conduite de leurs travaux de recherche.

Programme d'appui aux projets spéciaux destinés aux étudiants et au développement pédagogique

Le Collège œuvre pour que tout étudiant intègre les six habiletés de base des technologies de l'information et de la communication (TIC), véritable boîte à outils en apprentissage et en enseignement : **recherche, gestion, traitement, présentation et diffusion de l'information, ainsi que la collaboration à distance.**

La Fondation du Collège Montmorency respecte la loi sur la protection des renseignements personnels. Nous ne louons, ni ne vendons, ni n'échangeons votre nom et toute autre information personnelle à d'autres organisations, pour aucune raison. Votre information personnelle n'est divulguée à aucune tierce partie, sous aucun prétexte, à moins d'avoir au préalable reçu votre consentement personnel, ou d'y être requis par la loi. Nous utilisons les renseignements que vous nous fournissez pour remettre les reçus officiels à usage fiscal, pour vous exprimer notre reconnaissance ou pour vous tenir informé de nos développements et de nos activités.